



LOUIS VERSTRAETEN

Partner

+32 (0)3 286 79 40

louis.verstraeten@monardlaw.be

[Let's connect on LinkedIn](#)

Louis Verstraeten conseille et assiste des entreprises avec la conclusion et la terminaison de leurs contrats commerciaux et avec des litiges commerciaux devant tous les tribunaux belges (en langue française, néerlandaise et allemande) et devant les instituts d'arbitrage (en anglais). Avec ses langues et son réseau d'avocats à l'étranger il travaille souvent dans des dossiers transfrontaliers pour des clients tant nationaux qu'internationaux dans tous les secteurs économiques, avec une préférence pour l'industrie et la logistique. Son expérience dans les dossiers de responsabilité (extra-)contractuelle lui permet d'assister ses clients dans des discussions techniques avec des experts judiciaires.

Louis s'est spécialisé dans le droit dit d'insolvabilité et conseille ses clients sur tous les aspects du risque d'insolvabilité, tant du côté des créanciers, que du côté des débiteurs. Il conseille et assiste les moyennes sociétés en détresse dans leur réorganisation, que ce soit à l'amiable, par une pre-pack ou une réorganisation judiciaire. Il est régulièrement désigné comme curateur par le Tribunal de l'entreprise d'Anvers. Les dossiers d'insolvabilité transfrontalière sont pour lui le nec plus ultra.

Louis a de l'expérience dans la récupération de créances difficiles, si besoin est par des saisies conservatoires ou exécutoires.

Ses clients témoignent dans le Legal500 Directory :
"Excellent client service, always available" – "an impressive lawyer and crisis manager who always knows what to do and say to calm things down" – "His advice is accurate and does not only cover legal matters, but also market insights and strategic issues" – "always delivers exceptional legal work" – "has a very pragmatic, down to earth approach, is solution-oriented and able to successfully navigate through complex files".

ETUDES & FORMATION

2016	Education post-académique : Curateur et Liquidateur – KU Leuven
1996	Licences en Droit – KU Leuven (cum laude)
1992	Candidatures en Droit – FUNDP Namur

EXPERIENCE DE TRAVAIL

De 2006 à 2023

Astrea Advocaten - Partner

De 2002 à 2006

Lawfort Advocaten (Bogaert & Vandemeulebroeke) – Senior associate

1996-2002

Buyle Dieryck Van Looveren Maingain - Associate